

enne meunière que n'aurait pu encoi avoir d'affaire
dès qu'elle allait de chus les cinquante ans. Et l'ot po
goli, craiein, que son honne et le ne saurint sentre¹⁾
les d'gens qu'avint enne nîe d'affaire.

Enne poure femme que poetchrait enne fois deux
bâssenats²⁾ chus ses bras sen veniet demandé in d'jour
chus lai pouetche de lai tieujenne³⁾ di Moulin. Lai
Meunière s'engreniet tot roudge et peur s'i die't, en
puice⁴⁾ de s'i baillij enne airmaine: « Debarrassez
tot comptant les laives de lai tieujenne, p'fronte que
vôs êtes; vôs ne venist'ron qu'po mître vôs deux
bâssins, que ne sont po churement di meünne père, eman
po me dire: « Te n'en seras faire⁵⁾ autant toi, hein »!
L'aimaine s'i reponjet: « Et bin, i vôs tiues

une taupinière (= meunière) qui n'avait pas encore eu
d'enfants, lors même (dès qu') qu'elle allait déjà sur
les cinquante ans. C'est pour cela, peut-être, que son
homme (= s. mari) et elle ne savaient sentir les
gens qui avaient une nichie d'enfants.

Une pauvre femme qui portait une fois deux pe-
tits jumeaux sur ses bras sen vint demander (= men-
dier) un jour sur la porte de la cuisine du Moulin.
La Meunière se fâcha toute rouge et puis lui dit, en
place de lui donner une aumône: « Debarrassez tout
comptant (= immédiatement) les « laives » (= dalle) de
la cuisine, effrontie que vous êtes; vous ne venez ci (= ici)
rien que pour montrer vos deux jumeaux, qui ne sont
pas sûrement du même père, comme vous me dire:
« Tu n'en saurais faire autant, toi, hein »!

La mendicante lui répondit: « Et bin, je vous sou-
1) Var.: suppuetche, supporter. 2) Var.: deux âsenats, deux enfants com-
3) Var.: loto. 4) Var.: des Meuniers. 5) Var.: à que, au lieu. 6) = allez-
en

d'avoir l'année que vint, aintai de bâssenats qu'e
y e de jours dans lai semaine. Et l'ot sis¹⁾ vôs!

L'année d'après²⁾ lai Meunière, sans avoir eu
ni petits, ni grôs mâs, bôlé³⁾ et bôlé⁴⁾ à monde sept
bâssenats, tus des bœufuts, qu'en y'i bôton⁵⁾ de nom:
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
et puis Quemaïne⁶⁾.

E n'ot ne de dire co que lai Meunière se poue
y'et redressie⁷⁾ d'avoir sept bâssenats. C'était enne
belle miedje⁸⁾ non p'ès, que les deux bâssins de l'ai-
mainière. Mais cete-ci avait le mêtchant l'
œil, e le fait bin croire, et les sept bâssenats mau-
rennent lai meünne nuit, qu'ès n'avint piepe
encoé chek mois.

d'avoir, l'année qui vint, autant de petits jumeaux
qu'il y a de jours dans la semaine. Et l'ot sis¹⁾ vôs!

L'année (d')après, la Meunière, sans avoir eu
ni petits, ni grands mâs, bœufuts (= culbuta, accoucha)
et mit au monde sept petits jumeaux, tous des garçon-
nets, qu' (= auxquels) on les mit à nom: Lundi,
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi et puis
Dimanche.

Il n'ot pas (besoin) de dire ce (= combien) que la
Meunière se pouvait redresser d'avoir sept poupon-
neaux. C'était une belle vetille, n'est-ce pas, que les deux
jumeaux de la mendicante. Mais celle-ci avait le mau-
vais (= méchant) œil, et le fait bien croire, et les sept
petits jumeaux moururent la même nuit, qu' (= alors)
qu'ils n'avaient même pas encore six mois.

1) l'année prochaine. 2) l'année suivante. 3) p. et q. mayr de la
découcheant. 4) p. on nomme. 5) Var.: versionen p'otai de la monta-
gn des Bois: lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.
6) se fâchant, s'engouillant. 7) d'intermède: une

Belle miedje: p. c'était un(e) belle aumône.

1) Var.: l'ot ne venist'ron que po mître vôs deux bâssins, que ne sont po churement di meünne père, eman po me dire: « Tu n'en seras faire autant, toi, hein »!

Loi Mounnier en veniet d'ôbe. Elle ne ferait
que de vaillê et de se traire le poi et fianda qu'in
aimaunie veniet demaînde à Moulin elle y
tiendrait sâtê à cō po l'étranger. Elle veniet à raye
c'ère mèchante, qu' lai d'aillet attatchie d'avis
in tchevatre, en l'étalatte c's l'erbis.

N° 23. Cetu qu'avrait ma â tiffere;

E y airall, enne fois, en lai tierce, ² in boube
que ne waulit se yeve no allé en lai no chession. « J'
seus trop malade, mère, i ne sairès nus ren vover,
ren dire, ren sentre, ne faire enne prière. J'ai fai a-
nadmme prière, que lai Justat ³ ait moueche, le tuer
me fait mal, mal, qu'e diel en soi mère. » Une pri-
et vint prout le tchapelat d'avoir moi, qu'elle te le

La Meunière en (de) vint folle. Elle ne faisait
que de râler (crier) et de se arracher les cheveux et quand
(qu') un mendicant venait demander (= mendier) au
Moynin elle ^{lui} cunctait sauter au cou pour l'étrangler.
Elle (de) vint si pénible, si méchante, qu'il la fal-
lut attacher (d') avec un liard, à la petite étable (éta-
blotte) aux (= des) brebis.

No 23 Celui qui avait mal au cou.

Il y avait, une fois, à la Pierre, un jeune homme
(= garçon, fils) qui ne voulut pas (= se lever pour aller à
la procession. « Je suis trop malade, mère, j'en saurais
peu, j'en pourrais bien plus rien voir, rien ouïr, rien sentir,
ni faire un pas. Depuis la semaine passée, que (= où)
la Querite (= Queritette) est morte, le cœur me fait mal,
mal, qu'il dit à sa mère. « Lève(-toi) seulement et viens
porter le chapelet (= d') avec moi, qu'elle te le fait
porter, car, c'est, horrible, insupportable. » 2) Notre Dame de la Pierre,

veut bin voir, ton tuteur, l'ai bonne charge de l'ai Pierre,
que y'i responzet saï mère.

Les d'ens tchaintint: «Aui, Mairia!» en lai pro-
cession, Noue ferait ai glorie, et peus ai chagüe les con-
frous et peus Notre Dame d'aine de lai Türe aivait
enne chi belle brüne robe d'aivô des étoiles d'air d'argent
tot le lairdge! Elle en aivait de lai l'ésainne, si d'joué
li! E y en était veni des malades! Le²¹ l'aidjous,
les Chés di Coules, lai Montaigne, le Sa²¹, le Grand-
Sa³¹, le Sa³¹ de Linde, More⁴¹, et ~~peus~~ lai Neure⁷delle et peus
d'as Chus les Allemans⁶¹. Ces qui etint vöiri pen-
dint es murats di be' môtie des ^{trains} trais, des tchaim-
batte, en cire d'aychates. «Poetche ci petet tüere de
cire-ci en lai vierdge», que diét lai pouere mere en

veut bien guérir, ton caud, la bonne Vierge de la Pierre,
que lui répondit sa mère.

Les gens chantaient: « Que Maria »: « à la pro-
cession, le vent faisait (à) flotter et puis (à) claquer
les bannières et puis Notre Dame de la Pierre avait
une belle bleu folie (d') avec des étoiles d'argent tout
le large. Elle en avait de la brogne, ce jour-là: Il y
en était venu des analades! Depuis l'Église, les Clos
du Doubs, la (Branchu) Montagne, le Val, le Grand-
Val, le Val de St-James, la Neuve Ville et puis de-
puis sur les Tallemands! Ceux qui étaient (= a-
vaient) été guéris (sus) pendaient aux murs des
beau-maities des petits leras, des jambettes, en cre-
d'abeilles. « Fort ce petit cours de cure-ci à la Sierge »,
me dit la pauvre mère »

que dit la pauvre mère a
1) Sap. j. tot di lairdge, tout du large, partout. 2) Vallée de Selimout
et Val Trévi. 3) Vallée de l'Épau - Grandvill. 4) Oy. Saint-Emie. 5) la Neuve
Erlé, Neuveville 6) de la Suire allemande et d'Alsace

son bouffe, « te vena vouer qu'elle te veut voir le tin-
ne ». Le Bouffe desit ce que sa mère y demandait
et puis prout dinche: « Marie, la plus benie des
fannes, vobrate, s'e vâs pigit, ci tiure qu'è e
taint ainmi lai prout Dytatte »...

La nuit, après lai mère, que veillait son
bouffe, vout entré tot balemment, dans lai tchaim
bratte d'long di poile, lai bonneierge Marie.
Elle yos s'atit, pusi sa sœurne main chus le
tiure di malade et puis s'en ralle cman qu'elle i-
tait veni, sans faire pus de bruit qu'in reveni aint.
Grand ç'at qu' lai mère se réveille les aï-
chates brondent dans les hausses di blanc d'ai-
chates. Elle vout que son bouffe était biance cman

son fils, (s. garçon) « tu veux voir qu'elle te veut qui-
rir le tien. (ne) » Le fils fit ce que sa mère lui de-
mandait et puis pria ainsi: « Marie, la plus bé-
ni(e) des femmes, guérir, s'il vous plaît, ce cœur
qui g tant aint la nature petite (Mar) quente ».

La nuit après, la mère, qui veillait son fils, vit
entrer tout doucement, dans la chambrette au long
de la chambre du poile, la bonneierge Marie. Elle
leur sourit, posa sa bonne main sur le cœur du
malade et puis s'en retourna (ralla) comme (qu')
elle était venue, sans faire plus de bruit qu'un
revenant.

Quand (c'est que) la mère se réveilla les a-
beilles bourdonnaient dans les ruches du banc d'
abeilles. Elle vit que son fils était blanc comme

9) Par: au m. de droite (droite), la m. gauche.
10) Par: au m. de gauche (gauche), la m. droite.
11) Par: en face du banc du malade qui se levait
pour aller à la messe en face.

1) Par: te vena être chure. (sur) 2) Par: le tin. 3) Par: convoillait,
conseillait. 4) Par: cman cœu, cman cœu. 5) Par: lai n. d'aigres, la
qui surpente. 6) doucement, lentement, bellement. 7) la côte. 8) la m. droite.
Lai metchammi (méchant) m. lai croute (mauvais) m. la m. gauche.

de lai moi. Son afaire était moue. Mais cman
que son tiure était bin vouti et qu'e ne voulait pus
souffrir, elle se bôtit ai prout tot balemment: « En
vob' remechiant, bonne Marie, et benie sis-vos »!

N° 24. Le beniessenaire.

Il y avait, enu fois, in bouffe de Bonfo
qu'en y i disait le Beniessenaire. En y i disait dinche
lai cœu qu'e ne musait ren qu' ai dainre et puis
ai moenné les benissons de tous les velaidges. Et e-
tait che di ai que, d' ai v' lu, c'était aint tchaine,
laute, siôte, sôte, yauque, vire, dainse. Le moins,
coli n'envoie pu qu' il était bin serviaint et
bin tcharitabge. Cman qu'e n'y e niun de

de la neige. Son enfant était mort. Mais comme
qu' son cœur était bien guéri et qu'il ne voulait
plus souffrir, elle se mit à prier tout doucement:
« En vob' remechiant, bonne Marie, et benie soy-
vous »!

N° 25. Le « benichonneur ».

Il y avait, un fois, un garçon de Bonfo qui
(-aujourd) on lui disait le « Benichonneur ». (le fétard)
On lui disait ainsi à cause qu'il ne pensait (son-
geait) rien qu'à danser et puis à mener les be-
nichon (les le.) de tous les villages. Il était si gai que,
(d) avec lui, c'était toujours chanté, « laute », rille,
saute, gambade, tourde, danse. Pas moins cela n'em-
pêche pas qu'il était bin serviaint et bin chari-
tabge. Comme (qu') il n'y a nul (= personne) de

malle, obligant, serviable)

1) Par: cman in yessue, cman in yessue, un lincut, un drap de lit. 2)
Par: cman coli, cman coli. 3) à fêter les fêtes patronales. 4) jodelé,
5) Par: vroye, tournée. 6) Par: serviaint, de service, aibichant. (ai-

parfait¹⁾ le bouche²⁾ son petit défaut³⁾ sitôt, c'était
d'être rancuneux comme tout⁴⁾ po⁵⁾ les que le ve-
nient d'arriver, tiend⁶⁾ c'est qu'il sautait, qu'il
s'écroulait, qu'il s'écroulait des airs de diindye le long des
vies. Longue⁷⁾ vœux in po⁸⁾ ement qu'il s'écroulait es
benissons. E n'en manquait même un.

Voilà que le Revierat des benissons de Tivine,⁹⁾
ci folat de bouche s'en était tant baillé de d'arriver
l'ai long¹⁰⁾ et l'ajoulatte qu'il avait reître de main
dye. Tandis qu'en vision le bail, es deux di mari-
tin, et avait une tte l'ong¹¹⁾ dans l'ai main¹²⁾ s'attelle
qu'il se serait bien mouche d'arriver l'ai p¹³⁾ de son
ventre. E pouj¹⁴⁾ et en p¹⁵⁾ s'attelle in touche, po
maindy le long di chemin, et puis de fure p¹⁶⁾ ai en

parfait le garçon avait son petit défaut aussi, c'é-
tait d'être rancuneux pour ceux qui le venaient
d'arranger quand (c'est qu'il) sautait, qu'il tou-
noyait, qu'il s'écroulait des airs de quique le long des
vies. Longue⁷⁾ voir un peu comment (qu'il)
pambadait à la (aux) benichon. E n'en manquait
pas un(e).

Voilà que le Retour de la (des) benichon de Cange,
ce folat (follet) de garçon s'en était tant donne
(baillé) de danser le long et l'ajoulatte qu'il avait
oublié de manger. Quand (qu'il) on ferma le bal, au
deux du matin, (à 2 h.) il avait une tte l'ong dans
la petite main (mainette) qu'il se servait bien mouche
(d') avec la peau de son ventre. Il put seulement a-
cheter un gâteau pour manger le long du chemin, et puis (de)

1) Par: parfait. 2) Par: avait. 3) Par: petit. 4) Par: tout. 5) Par: po. 6) Par: venait. 7) Par: longue. 8) Par: in. 9) Par: Tivine. 10) Par: long. 11) Par: tte. 12) Par: dans. 13) Par: p. 14) Par: pouj. 15) Par: s'attelle. 16) Par: p. ai.

neut qu'il y tchovait des dents d'hiertche et puis
qu'en p¹⁾ voyait p²⁾ son doigt devant l'œil.

Tandis qu'il qu'il eut le Trois Médicin, e s'écrou-
sire enne menule³⁾ en maindyant son touche⁴⁾ que
y cotait le né⁵⁾. E allait mouche lui première
golie tiend⁶⁾ tot p⁷⁾ ai in cœp voili enne p⁸⁾ ourre verge
prouerane tot remblerintyeu⁹⁾ que trevoiche¹⁰⁾ l'ai
rajndye « Ayis pitié de moi, pour l'amour¹¹⁾ de
Dieu »! qu'elle lui dit. « J'suis échare¹²⁾ d'as yie à
soi p¹³⁾ di dans les s'ins, et atche mō¹⁴⁾ i se s'écrou-
sire p¹⁵⁾ les chermelles et puis i mure de fain ». Et
puis elle se lèche tchov¹⁶⁾ chus in meurdgerat de
prieres. « E vœux fait p¹⁷⁾ vœs lèche tte dinche¹⁸⁾,
qu'y diel le Bendementaire, « voici enne crâtatte¹⁹⁾ de

neut qu'il (= ou) il y tombait des dents de herse et puis
qu'on ne voyait pas son doigt devant l'œil.

Quand (c'est qu'il) il fut au Trois Médicin, il souff-
fla une minute en mangeant son gâteau qui lui
étayait le nez. E allait mouche la première bruchie
(= golie) quand tout par un coup (= t. à c.) voili enne
proure vieille prauvise tout(e) brisée qui traverse
la haie (= rangée) « Ayis pitié de moi, pour l'amour
de Dieu »! qu'elle lui dit. « J'suis égare¹²⁾ depuis hier au
soir (par) dans les jindges, j'indies, il (= c'est si
mouille¹³⁾ que je ne saurais plus lever les semelles et puis
je mure de fain ». Et puis elle se laissa choir sur un
petit murqis (= monceau) de priere. « E ne vous faut pas
vous laisser aller (= abandonner) ainsi », qu'elle lui dit le
« Benichonneus », voici un croûton de

1) Par: le. 2) Par: yie. 3) Par: en. 4) Par: maindyant. 5) Par: né. 6) Par: tiend. 7) Par: p. ai. 8) Par: p. ourre. 9) Par: remblerintyeu. 10) Par: trevoiche. 11) Par: amour. 12) Par: échare. 13) Par: mouille. 14) Par: mō. 15) Par: s'écrou. 16) Par: tchov. 17) Par: vœux. 18) Par: dinche. 19) Par: crâtatte.

1) Par: le. 2) Par: yie. 3) Par: en. 4) Par: maindyant. 5) Par: né. 6) Par: tiend. 7) Par: p. ai. 8) Par: p. ourre. 9) Par: remblerintyeu. 10) Par: trevoiche. 11) Par: amour. 12) Par: échare. 13) Par: mouille. 14) Par: mō. 15) Par: s'écrou. 16) Par: tchov. 17) Par: vœux. 18) Par: dinche. 19) Par: crâtatte.

lui fête de Tivine pro vos remouitrené et puis, vos
sœurs, i'ais des bairnes tchaimbles et des bons l'œil
et i' vos veux remaenné en l'ôte. Lai pouere femme
ne demandait pu mieux; elle se botét ai t'fretmené¹
en se s'oténigint d'après le bouelle. ² Tiaind qu'i
gennent Ous lai Boulaie, lai pouerasse y'i diét: « V'os
êtes prou loin, ci cōp-ci en v'os remechnaint, i' veux
prou rentre de p'rai moi. ³ Voili vo v'os peinnies omme
lesonne musique ai gourdye et in sailchat de p'rou-
sat. ⁴ Tiaind que v'os mwinneres lai musique ai gourd-
ye en lai vent oyé ai deux heures de loin et tas ce
qu'i l'entendrait se ne vaillant savoir envidjé
de d'avis. En tchaidgeant v'os fusil d'avis ⁵ et
ci p'ouat v'os vauls t'ine aiche rot que balle, sans

la fête de Coenne pour vous ranimer et puis, vous sa-
vez, j'ai de bonnes jambes et de bons yeux, je vous veux
renvoyer à la maison. La pauvre femme ne deman-
dait pas mieux; elle se mit à cheminer en se sou-
tenant (d')après le garçon. Quand (qu')ils furent
sous la Boulaie, la pauvre leur dit: « Vous êtes assez
loin, ce coup-ci, en vous remerciant, je veux assez ren-
trer de p'rai moi. Voilà pour vos peines une bonne
musique à bouche (= gorge) et un sachet de poudre.
Quand (que) vous menez la musique à bouche on la
vent ouïr à deux heures de loin et tous ceux qui l'en-
tendent se ne (= ne se) veulent savoir (= pouvoir) em-
pêcher de danser. En chargeant votre fusil (d')avec cette
poudre vous vauls tirer d'un raide qui balle, sans

1) Par.: ai mairtchie. 2) Par.: en s'appuyant, en s'appuyant. 3)
Nom de lieu-dit, à Bonfol. 4) Par.: toute seule. 5) Proussat, poudre
quelconque, pousière; ver.: poudre, poudre à feu. 6) Par.: que l'écraint.
7) Par.: 5). 8) Par.: balle. (Par.: balle)

même admiré, tout ce que vous voudrez. Le P'ou-
naire n'en revenait pas. ¹ E' voulait droit remechné
lai pouerasse t'iaind qu'elli f'ist tot p'rai in cōp lai
caltuile, ² tot av' lai fin. « Elle se veut tot e'cail-
mautchie en d'égaint d'anche », que se mure le bouelle.
« Ma foi, tant pis pour elle, elle n'e' pu d'ate de boire les
moutches t'iaind q'at qu'e' d'ait nuit ».

C'était enme bairnes pierre chus sai l'air, lai mu-
sique et le pousrat. ³ E' n'en cōj'et p' l'œil de lai
nuit, le bougre, e' ne f'rait qu'de rire d'os sai cāl.

En lai p'itatie di d'oute, le voili que s'en alle d'os
les Tchènes et qu'i se botét ai m'enné de sai musique
ai gourdye de toutes ses forces. Et voili les d'gens que
se botement ai boté f'rais des maisons et ai d'aincie

même v'os, tout ce que vous voudrez. Le « Pénichonnet »
n'en revenait pas. Il voulait justement remercier la
pauvrette quand (qu') elle fit tout par un coup (sou-
dain) la culbute tout aval le finage. (= la p'raie) « Elle
se veut tout déchirer en g'igant ainsi », que « se » pen-
sa le garçon. « Ma foi, tant pis pour elle, elle n'a pas
« fait » (= besoin) de prendre la mouche quand (c'est
qu') il fait nuit ».

C'était une bonne pierre sur sa faule, la musique
et la poudre. Il n'en ferma pas l'œil de la nuit, le
bougre, il ne faisait qu'de rire d'os son bonnet.

À la p'inte (= piquette) du jour, le voili qui s'en
alla sous les Chènes et qu'i se mit à mener (= jouer) de
sa musique à bouche de toutes ses forces. Et voili les
gens qui se mirent à boter f'rais (= sortir) des maisons

1) Par.: en t'choyant des nues. 2) Par.: d'ente. 3) Par.: d'anche.
Par.: lai calbute, lai boltuile lai tyilly gindole. 4) Par.: de gorge
les moutches, d'arroi (= avoir) les moutches. 5) Par.: poudre. 6) Par.:
ai p'itatie, ai p'itatie, ai d'ebouche.

à moitié de la vie. Les femmes que traînent s'ai-
moient d'avoir les soûlats. Traînaient pleins de lai-
ce, ces que dormant s'attint les di' y'et sains pour
le temps de se vêtir, e'y en reirait bien la moitié d'
avoir yote caile de nuit et ai pic-dêches. Les hommes
qu'ailleurint s'attint dans des entre-roiches d'ai-
s'ô y'et s'ouertches. Les d'puens, les veiges, les b'anes, les
bouëtous, se l'estennent ai y'ougué en se l'olaint de
rire. Voilà que le boidgi, qui venait de couenné,
pressé d'avoir la boidgerie. C'en fut une autre tchi-
bréli. Et ce que mes b'ogres de g'issus et de b'erbis se ne
l'estennent pas ai d'j'ingé à di' toué di' bouëtchat et
peus di' boidgi. Et d'joué-li, d'as que c'était in d'j'oué
aviale, en ne feson qu' de d'ainssi.

au milieu de la voie. (= route) Les femmes qui traînaient
s'amenaient (d') avec leurs seaux à traire pleins de
lait, ceux qui dormaient sautaient hors du lit sans
prendre le temps de se vêtir, il y en avait bien la mi-
tié (d') avec leur bonnet (= caule) de nuit et à pieds dé-
chaus(sés) Les hommes qui s'effaourageaient sautaient
hors des entre-crêches (d') avec leurs fourches. Les jeunes,
les vieux, les b'argues, les f'oitous, se mirent à gambader
en se roulant de rire. Voilà que le berger, qui venait de
corner, passa (d') avec la bergerie. C'en fut une autre
« tchilbréli ». Est-ce que mes b'ogres de chèvres et de b'erbis
se ne b'outèrent (= mirent) pas à gambader au-
tour du bouc et puis du berger! Ce jour-là, lors même
qu'c'était un jour ouvrable, on ne fit que de danser.

1) Var.: s'attint av' le y'et. 2) Var.: dans de la graindepatte, (gran-
pette), de l'ailleurou (sous l'aire de la grange entre deux étables)
3) pour remémorer son troupeau. 4) sorte d'ancienne danse désordonnée.
5) Var.: b'ogres. 6) Var.: d'j'oué aviale.

Tous les duemoines, le Benicseigneur dyindrait
d'j'oué en ce qu' e n'y avait plus « ni ri, ni rof » sous
les soûliers. Si les d'gens étint tous bien aises, le tuc-
tuc ne l'était pas trop. Ce qu' e l en pouvait dire à
boube traîna qu' e se venait confesse, enne couleau,
ne'i ai n'en pas fini. Ce n'était rien que di' m'ic d'
être d'chpité¹⁾ mais sa pénitence était de ne pas
m'enné sa dyindye deux tr'as duemoines de ch'ute!
C'était bon pour un coup. mais en la fin des fins le
Benicseigneur se dit: « Ah! c'est d'incbe! Et bien,
attendez un de ces d'j'oués, chère, vos vœux s'otot d'ainssi,
bon gré, mal gré, e man des citres ». Celi ne fut pas long.
Le mercredi de la fête de S'nt-Ursanne, après avoir
fait di' v'ies²⁾ dans trois jours de temps les f'etoyeurs,
1) jouer du violon, d'un instrument quelconque. 2) Iron.: n'ri n'rof.
3) f'et.: sabats, sabots. 4) traîna, fil, Kyrielle, p'gemon, cortège. 5) t'ence,
g'ronde, réprimande. Var.: g'ronde, 6) nom donné, ici et là au curé de
la paroisse. 7) Var.: Benicseigneurs, f'etoyeurs.

Tous les dimanches, les « Benichonneurs » jouait
jusqu'à ce qu'il n'y avait plus « ni ri, ni rof » sous
les soûliers. Si tous les gens étaient tous bien aises, le
curé ne l'était pas trop. Ce qu'il en pouvait dire au
garçon quand (qu') il se venait confesser, une Kyrielle
à n'en pas finir. Ce n'était rien que du miel de bou-
don d'être « disputé » mais sa pénitence était de ne
plus mener sa musique deux trois (= quelques) dimanches
de suite! C'était bon pour un coup (= un d'oir) mais à la
fin des fins le « Benichonneur » se dit: « Ah! c'est aini!
Et bien, attendez un de ces jours, monsieur, vous voulez
aussi danser, bon gré, mal gré, comme les autres ». Celi
ne fut pas long.

Le mercredi de la fête de St. Ursanne, après avoir
fait (à) v'ies (= danser) trois jours de temps les f'etoyeurs,
1) jouer du violon, d'un instrument quelconque. 2) Iron.: n'ri n'rof.
3) f'et.: sabats, sabots. 4) traîna, fil, Kyrielle, p'gemon, cortège. 5) t'ence,
g'ronde, réprimande. Var.: g'ronde, 6) nom donné, ici et là au curé de
la paroisse. 7) Var.: Benicseigneurs, f'etoyeurs.

Le « Benissenaire » s'en revenait de contre Bondo. Il alla voir tout d'un coup, vers le Grand-Etang, le curé qui suivait un merle qu'il avait déjà tiré deux ou trois fois sans la « piquer ». « Nom de bleu » ! que se dit le boube, « i crain bin que ci cap-ci note chire vai dansie d'avoir de belles baichates... Chire, qu'è-z-y dié, « baillies-m'zote fusil, qu' i m' lai veul le manque, moi ». Le dyindyaie le tcham. d'è d'avoir lai souère de la buep d'engatche. Le voi-ki que prend l'arme, que miquide noi-l'è-jé que s'étail posé enson in grès bouchet d'épennes. Tan ! voilà l'è-jé que tchoit dans le brisson. « Elle n'at que biam, chire, fute vite lai poire devant qu'elle ne se revouleche », que dié le boube à prêt. A moment

Le « Benichonneux » s'en revint (de) contre Bondo. Il alla voir tout d'un coup, vers le Grand-Etang, le curé qui suivait un merle qu'il avait déjà tiré deux ou trois fois sans la « piquer ». « Nom de bleu » ! que se dit le garçon, « je crois bien que ce coup-ci notre « chire » va danser (d') avec de belles filles... Tire », qu'il lui dit, « donnez-moi votre fusil, que (= car) je ne la veux pas manquer, moi ». Le musicien le chargea (d') avec la poudre de la vieille m-cièr. Le voilà qui prend l'arme, qui vise le noir oiseau qui s'était posé enson (au sommet d', au haut d') un grand buisson d'épines. Tan ! voilà l'oiseau qui tombe dans le buisson. « Elle n'est que blé, s're, couez (= fuyez) vite le prendre devant qu'il ne se revole », qu'il dit le garçon au prêt. Au moment

1) Etang est, en p. du g. féminin, 2) Merle est en p. du g. d. 3) L'attrapier, l'attraper = l'atteindre. 4) Non : baillies-m'. 5) Sa : qu'aimée, qui vint.

que le pauvre chire alloit bête lai main chus lai mié, le Benissenaire se botet ai moenné sa musique ai pouverde chi soue qu'è pouverét. J'ai, Maria, mes enfants, i n'at pas possible s'imaginé co que se passe ! Voilà que le tueri acommencié de dansie à moitié des notes épennes. Le vus avins vu les braullets qu'è baillé ! Les saillons se déchiraient, è se graiffenait tant que le sang y praitchait tout praitchot. « Rête, rête » ! qu'è râlaie à boube que s'ouvrait d'ataint sus dans sa musique. Faut qu'è rête tout de même se vus avins vu comme que ci pauvre prêt était poveré !

Mais voilà que le lendemain le matin les gens d'armes viennent poire le boube po le

que le pauvre s're allait mettre la main sur le merle le Portoyeux se mit à mener (= à jouer de) sa musique à bouche si fort qu'il put. J'ai, Maria, mes enfants, il n'est pas possible de s'imaginer ce qui se passa ! Voilà que le curé (a)commença de danser au milieu des rires épines. Si vus aviez ouï les braillées (= cris) qu'il bailla (= poussa) les vêtements se déchiraient, s'effrangeaient, il s'égratignait tant que le sang lui praitait (= coulait) tout partout. « Ch'prêt, rête » ! qu'il râlaie (= criait) au garçon qui soufflait d'autant plus fort dans sa musique. Quand (qu') il (s')arrêta tout de même si vus aviez vu comme (que) ce pauvre prêt était raffé (= juponné)

Mais voilà que le lendemain le matin les gens d'armes vinrent prendre le garçon pour le

1) Var. : s'imaginé. 2) Var. : praitchéraie, « partissait ». 3) Var. : les Prieux, les bleus, c'est-à-dire les gendarmes bernois actuels.

mené en la tchaimbe de la tchierie, à Coue de
Dijidje, devant que de le conduire en prison, à
Tourentu. Celui que le Benissenaire avait mené
auprès de lui encaie es benissons de Sint-Ouénne,
mais c'ait cman qu'en dit: «N'ait plus temps de cié
Le tuc tiand qu'en on fait à cet». C'est dijidje
dans in vire-tai-main. Les dijidjes de «Prise»
ne veulent entendre ni son, ni cloche, es le con-
damnerent à être pendu cman in lairre.

Tand que le rigot et ses deux valets l'amènent
en la Perche, toutes les affaires étaient apprê-
tées et le Benissenaire venait à l'heure que la
moue, sans perdre la tête portait tout. C'était la
mode, aidant, de braille à condamner à mort, de

mener à la chambre de la chevre, au Corps de Garde,
avant (-devant) que de le conduire en prison, à Touren-
tru. Sur que le Benichonneux aurait mieux aimé être
encore à la (-aux) benichon de St. Ouanne, mais
c'est comme (qu') on dit: «Il n'est plus temps de clore
le cul quand (qu') on a fait au lit». Il fut jugé
dans un vire-tai-main. Les juges du Prince ne
pouvaient entendre ni son ni cloche, ils le condamnerent
à être pendu comme un larron.

Quand (qu') le rigot et ses deux valets l'amènent
à la Perche, toutes (= toutes) les affaires étaient apprêtées et
le Benichonneux (= de) vint aussi pâle (= blême) que la
mort, sans perdre la tête pour tout autant. C'était la
coutume (= mode) alors, de donner au condamné à mort,
1) cellule, prison communale, cachot. 2) nom donné à Bonfol, à
la maison de commune. 3) Var.: tchier, chie. 4) Prise - Enquête
Bollay, près de Torrentru sur laquelle s'élevait, jadis, les Tourches
palatiales. 6) Var.: appointies, appointies.

vant de le pendre, ce qu'il demandait à boire ou à
manger. Lors même qu'il en serait arrivé en une pinte de
de gaudes. Le Benissenaire demanda tout
bonnement qu'en le laisse en jouer encore une, devant
de mourir, d'avec sa musique à bouche. «Ne la lui
donner pas». Le curé (= curé) de Bonfol,
«qu'il me parle (= à l'oreille)». Mais lors on attache
le prêtre au bois (= à l'arbre) et puis on passa la
musique au condamné. Aussitôt qu'il eut commencé
de jouer une «longue», les gens qui étaient empilés l'un
sur l'autre se mirent (= bouillèrent) à sauter comme
si le diable les avait tenus (= possédés). Sans (= au) le
commencement, ils risaient comme des bossus mais, au
bout d'un moment ils brailèrent très tous: «(Pr)ête,
«Benichonneux», et tu seras pardonné»!

1) Bouillie de mais. 2) encore une danse. 3) Iron.: Ne le y! 4) Var.:
N'y baillettes pe. 4) ancienne danse ajoulotte. 5) Var.: entechies

Le dijonduaire dijonduait encore plus fort. Le prêtre, qui était logé en son bois d'arbre en un couedje ai tché, se démenait comme le diable dans un (eau-) beninij pour éprouver (= essayer) de danser aussi (= tout). Et ce que ne le voit pas qui déracina l'arbre et puis qui se mit à gambader au travers des autres (d') avec le bras (= l'arbre) derrière son dos! A tous les sauts, mes amis de Dieu, il y en avait deux ou trois (d') ébrasés. Les gens avaient bel à crier, ce bougre n'écoutait rien. A la fin, tout de même, il se mit à redescendre aval la Perche, en menant (= jouant) toujours sa musique à bouche.

Depuis (= dès) ce jour-là, tonnerre de Dieu, vous pouvez être sûrs que nul ne l'ora plus embêté, quand (qu') il allait aux benichons, même pas le curé de Pongol.

Le ménestrier jouait encore plus fort. Le prêtre, qui était lié à son bois (= arbre) (d') avec une corde à chas, se démenait comme le diable dans un (eau-) beninij pour éprouver (= essayer) de danser aussi (= tout). Et ce que ne le voit pas qui déracina l'arbre et puis qui se mit à gambader au travers des autres (d') avec le bras (= l'arbre) derrière son dos! A tous les sauts, mes amis de Dieu, il y en avait deux ou trois (d') ébrasés. Les gens avaient bel à crier, ce bougre n'écoutait rien. A la fin, tout de même, il se mit à redescendre aval la Perche, en menant (= jouant) toujours sa musique à bouche.

Depuis (= dès) ce jour-là, tonnerre de Dieu, vous pouvez être sûrs que nul ne l'ora plus embêté, quand (qu') il allait aux benichons, même pas le curé de Pongol.

1) Par: ébrasés, écafé, écafié, ébrafié, broyé. 2) harmonica. 3) ennuyer, importuner, chicaner.

N°25. La Noire-Mort.

Il y a bien des années de çoli, di temps de la Guerre des Guédois, que les gens des Pôis et puis de Nairmont moururent presque tous de la Noire-Mort. E yôs crâchait des bousattes tot le lairdge de cose et puis es veniint tot noirs après yôte moue. Clichetât qu'en en voyait enne en enne d'gen, entre les tcheaim-bes vou d'ber in brais, elle était condamnée. En les enterrait par yôs tchies dans les cemetières es bannis. Finaid c'ât que ç'te mêtchaimne l'oson dent par tchi en avait dyu voulu enne baibonorate dans ces deux velaidges. Les tchevax et les roudges-bêtes avaint tps crevé, vou s'étint siève par dans les côtes di Doules. Vos n'oyins plus tcheinte in poul.

N°25. La Noire-Mort.

Il y a bien des années de cela, du temps de la Guerre des Guédois, que les gens des Pôis et du Nairmont moururent presque tous de la Noire-Mort. A leur croissait de petites bosses (= bonattes) tout le large du corps et puis ils veniint tout noirs après leur mort. Aussitôt qu'on en voyait une à une personne, entre les jambes (= à l'aîne) ou sous un bras, (= à l'aisselle) elle était condamnée (= perdue). On les enterrait par grands chars dans les cemetières aux bousus.

Quand (c'est que) cette mauvaise épidémie fut partie on aurait oï, dans un (e) mauchetion dans les deux villages. Les chevaux et les roudges-bêtes (= le à cornes) avaint (= étaient) tous crevé (= péri) ou s'étaient sauvés par dans les côtes du Doules. Vos n'oyiez plus chanter un cog,

1) Par: les bonattes les petites bosses, les « bousettes ». La noire-fieure, la noire-fieure. 2) Par: dyie. 3) Guerre de trente ans. 4) = les cimetières aux putiferes. 5) Par: croneye, mauvais.

ai bayé in tchin, miâne in tchoit, groingni in
pote, siôtre et gajel in ôje.

In djune hain sa a bîs, bîaine eman lai
moue, se tyein in martin fous de dedis in dyenie
di velaidge des Pîs. E se ne sairait quâ puste
ni chus des tchaimles qui choulint dâs lui. E cre-
vait de fain et de soi. E hieutche¹⁾ deux trâs cōps
à moitan di velaidge²⁾ et at-ce qui ne voili³⁾ fu qu'
el ojet yî repōndre de lai sens⁴⁾ di Noirmont. E y de
mârdit don encoi à moins d'oues d'gens en vie
dans les deux velaidges⁵⁾. En fientchaint de temps
à ôtre, es tchemenement l'un contre l'ôtre et se
trouvenent à Bouchet. Le bouche fut rudement
âje de vouer que c'était enu belle haichate que

aboyer un chien, miauler un chat, grogner un porc,
siffler et gazouiller un oiseau.

Un jeune homme se a bois, pâle (ou: blême) com-
me la mort, se glissa un matin hors de dessous un
grenier du village des Pîs. Il se ne savait (= pouvait)
presque plus tenir sur ses jambes qui ploiaient sous
lui. Il crevait (= mourait) de fain et de soi. Il hucha
(= hulula) deux trois coups au milieu du village et
est-ce qui ne voili³⁾ pas qu'il oit lui repōndre du
(= de la) côté (= sens) du Noirmont. Il y demeurait
(= restait) donc encore au moins deux êtres humains
(= deux gens) en vie dans les deux villages. En huchant
de temps à autre, ils cheminèrent l'un contre l'autre
et se trouèrent au Bochet. Le garçon fut fort
âje de voir que c'était une belle fille qui

1) Bar.: sa emon di bren, sa cyran in bouichat. 2) Bar.: comme
le velaidge. 3) Bar. des Pîs: di chems, du sens, du côté, dans la di-
rection. 4) Bar.: en lai Montaigne, à la Montagne, aux tranches, Mont-
agnes.

yi avait repōnje dâs le Noirmont. Elle resannait
eman lu en inreveniaint et n'avait pus qu des
goillêchus le coue, tōtes noires, pœche qu'elle était ai-
ou coitchu quâ enu sonaime dâs in fous. Es
se recouentê cheynent pœche qu'elle ets arrivint dâs-
si enoime is benissons¹⁾ des Breuleux. « Yê, te n'es
fe mouetche, Marianne » ? que diit le bouche. « Toi,
non pus, Molot » ? que repōntet lai haichate. « E le
sanne à mains. - Qu'at le nâs voulans devenir ?
- I me le demande. - Le nâs se marriens ? - En pour-
rait pus mâ faire. - Voili mai main. - Voici lai
mienne. - At-ce nâs se rembraissans ? - Parê » ...
Et puis, ma foi, les ôjes se rebottenent ai gagele,
les nichates ai brondeni et les cioux ai sente²⁾ bon...

Lui avait repōndu depuis (ou: dès) le Noirmont. Elle res-
semblait comme lui à un revenant et n'avait plus
que des quenilles sur le corps, toutes noires, parce qu'
elle était (= avait) été cachée presque une semaine
dans un fous. Ils se reconnurent parce qu'ils avaient
dans ensemble à la (aux) benichon des Breuleux.
« Et, (ou: eh !) tu n'es pas morte, Marianne » ? que
diit le garçon. « Toi, non plus, Molot » ? que repōn-
dit la fille. « Il le semble au mains. (= dâ m.) - Qu'est-ce
nous voulons (= allons) devenir ? - I me le demande.
- Si nous se (= nous) marions ? - On pourrait plus mal
faire. - Voilà ma main. - Voici la mienne. - Est-ce
nous s' (= nous) embrassons ? - Parbleu » ...

Et puis, ma foi, les oiseaux se remirent à gazouiller,
les pœilles à leurdonner et les fleurs à sente³⁾ bon.

1) Bar.: enu aime en poigne. 2) Bar.: des pœilles, des chiffons. Le
pœille ou le grillu, est le chiffonnier. 3) Bar.: en lai fête. 4) Bar.: fe-
tit Emile. 5) Bar.: ai embrâmé, ai crier bon.